



PREFECTURE
DE L'HERAULT

Arrondissement
de Béziers

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

30 avril 2020 à 9 heures 30

COMPTE-RENDU



CM_01-2020

Présents :	GAUDY Vincent - MARHUENDA Pierre - PUEYO Fabien - MARTINEZ Noëlle - RICARTE Francis - TUYA Bernard - PUJOL Françoise - MAFFRE Gilles - LEGOFF Murielle - ROQUES Jean
Procurations :	TARBOURIECH Caroline à PUEYO Fabien – CONSTANTIN Marjorie à MAFFRE Gilles - BORYS Sylvie à RICARTE Francis - TEISSIER Nathalie à TUYA Bernard - PLANCADÉ Pascale à PUJOL Françoise – GIRAUD Florence à MARHUENDA Pierre – DUMONT Florence à MARTINEZ Noëlle – DUBOIS Franc à LEGOFF Murielle – GELLY Cédric à MARHUENDA Pierre – SEGARRA Jérôme à RICARTE Francis - MISZTAL Valérie à PUEYO Fabien
Absents excusés :	MATA Enrique - BERTRAND Charles – POURCEL Nicole – LESCURE Serge - ARNAL Vincent – DELDON Jonas

Monsieur le Maire ouvre la séance en rappelant aux membres du Conseil qu'en raison de l'Etat d'urgence sanitaire (Loi du 23 mars 2020) :

- L'obligation trimestrielle de réunion du conseil municipal est suspendue.
- Le quorum est abaissé de la moitié au tiers des membres du conseil municipal soit 9 membres.
- Chaque membre du conseil municipal pourra ainsi être porteur de « deux pouvoirs » confiés par des conseillers municipaux absents ou empêchés,
- Le Conseil Municipal se réunit à huis clos.

Secrétaire de séance :

M. le Maire propose M. RICARTE Francis en qualité de secrétaire de séance.

A l'unanimité le Conseil adopte cette proposition.

Compte rendu du conseil Municipal du 26 février 2020 :

M. le Maire propose de ne pas approuver, ce jour, le compte rendu du conseil du 26 février en raison des conditions de tenue de la présente réunion. Le prochain conseil municipal réuni en session publique sera donc amené à se prononcer sur ces compte-rendus.

A l'unanimité des votants, le Conseil accepte cette organisation.

DÉCISIONS DU CONSEIL

I. Approbation du Compte Administratif 2019

Voici le détail du compte administratif de l'exercice 2019 :

Section de Fonctionnement

	Depenses	Recettes
Réalisations de l'exercice	3 391 262,65	4 313 239,89
Excédent 2018		1 911 926,81
Totaux cumulés	3 391 262,65	6 225 166,70
Résultat 2019		2 833 904,05

Section d'Investissement

	Depenses	Recettes
Réalisations de l'exercice	962 679,72	3 898 305,97
Excédent 2018		246 641,85
Restes à réalisés	2 588 481,15	
Totaux cumulés	3 551 160,87	4 144 947,82
Résultat 2019		593 786,95

Résultat de clôture de l'exercice 2019 : + 3 427 691,00 €

Conformément au CGCT, monsieur le Maire quitte la salle et laisse la parole à Pierre MARHUENDA, adjoint aux finances.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré décide d'approuver, à l'unanimité, **le compte administratif 2019**.

Détail des votes

Pour	20
Contre	0
Abstention	0

Monsieur le Maire est invité à regagner la séance.

II. Approbation du compte de gestion 2019

Le compte de gestion 2019 de la commune établi par Monsieur le Receveur Municipal d'Agde est identique au compte administratif 20198.

Le budget primitif 2020 de la commune reprendra le résultat figurant sur le compte de gestion. Il convient de l'approuver.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré décide d'approuver, à l'unanimité, **le compte de gestion 2019**.

Détail des votes

Pour	21
Contre	0
Abstention	0

III. Affectation du Résultat d'exploitation 2019

Monsieur le Maire propose d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2019 de la commune selon détail ci-après :

Excédent de fonctionnement 2019 : 2 833 904,05 €

V. Report à nouveau créateur en section d'exploitation : 2 833 904,05 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré décide d'approuver, à l'unanimité, **l'affectation du résultat 2019 telle que présentée**.

Détail des votes

Pour	21
Contre	0
Abstention	0

IV. Approbation du Budget Primitif 2020

La balance du budget Primitif 2020 se présente de la façon suivante :

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
DEPENSES DE L'EXERCICE			RECETTES DE L'EXERCICE		
011	Charges à caractère général	1 062 500,00	013	Atténuation de charges	75 000,00
012	Charges de personnel	2 220 000,00	70	Produits des services, du domaine et ventes	217 100,00
014	Atténuation de produits	63 000,00	73	Impôts et taxes	2 620 100,00
65	Autres charges gest° courante	512 000,00	74	Dotations, subventions et participations	1 298 618,00
TOTAL DEPENSES de gestion des services		3 857 500,00	75	Autres produits de gestion courante	80 000,00
66	Charges financières	109 000,00	TOTAL RECETTES DE GESTION DES SERVICES		4 290 818,00
67	Charges exceptionnelles	17 000,00	76	Produits financiers	100,00
022	dépenses imprévues fonctionnement	0,00	77	Produits exceptionnels	6 000,00
TOTAL DEPENSES REELLES		3 983 500,00	TOTAL DES RECETTES REELLES		4 296 918,00
023	Virement à la section d'investissement	3 073 627,00	042	Opérations d'ordre de transfert entre section	50 000,00
042	Opération d'ordre public de transfert	123 695,00	043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	
043	Opération d'ordre intérieur de la section		TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		50 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		3 197 322,00	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT		4 346 918,00
			EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT REPORTE R 002		2 833 904,00
TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE		7 180 822,00	TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE		7 180 822,00

SECTION D'INVESTISSEMENT			
DEPENSES DE L'EXERCICE		RECETTES DE L'EXERCICE	
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
204 Subventions d'équipement versées (sauf opérations)		13 -Subventions d'investissement (hors 138)	0,00
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES (hors opérations)		16 - Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00
23 IMMOBILISATION		20 - Immobilisations incorporelles	0,00
	Opération 990 Boulodrome couvert	21 - Immobilisations corporelles	0,00
	Opération 1001 chemins ruraux	22 - Immobilisations reçues en affectation	0,00
	Opération 1033 Restaurant scolaire	23 - Immobilisations en cours	1 000,00
	Opération 1046 vidéo protection	TOTAL DES RECETTES D'EQUIPEMENT	1 000,00
	Opération 1050 informatique	10 Dotations, fonds divers et réserves	130 000,00
	Opération 1085 Maison de santé	TOTAL RECETTES FINANCIERES	130 000,00
	Opération 1061 PLU	4582 recettes d'opérations pour comptes de tiers	373 000,00
	Opération 1064 stade		
	Opération 1069 Maison des associations		
	Opération 1087 Remise aux normes mairie		
	Opération 1071 Place Jean Moulin		
	Opération 1072 Centre de loisirs		
	Opération 1086 Club House Tambourin		
	Opération 1076 gare routière		
	Opération 1088 Rue des lavandes et Tambourinet		
	Opération 1089 Rue du Rec de Rieu		
	Opération 1090 Rue de Verte Campagne		
	Opération 1045 Vitrail de l'église		
	Opération 1091 à créer toiture église		
	Opération 1092 Abbé Malavielle		
10 DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS			
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES			
4581 Dépenses pour compte de tiers 4581			
TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE		TOTAL DES RECETTES REELLES	504 000,00
040 OPERATIONS D'ORDRE TRANSFERT SECTIONS		021 Virement de la section d'exploitation	3 073 627,00
041 OPERATIONS PATRIMONIALES		040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	123 695,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE	3 197 322,00
RESTES A REALISER			
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE		TOTAL R001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE	2 935 626,00
TOTAL DES DEPENSES CUMULEES		TOTAL DES RECETTES CUMULEES	6 636 948,00 €
6 636 948,00 €			

Le vote du budget de la commune s'effectue par chapitre.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré décide d'approuver, à l'unanimité, le budget primitif 2020 de la commune tel que présenté.

Détail des votes

Pour	21
Contre	0
Abstention	0

V. Attribution marché de Maîtrise d'Œuvre Centre de Loisirs Municipal

Le Conseil municipal du 26 février 2020 a validé la démission du l'ancien Maître d'œuvre sélectionné pour la construction du futur Centre de Loisirs Municipal, il convient aujourd'hui de valider la proposition d'intervention d'un groupement représenté par Madame Marion BLEIN, Architecte. Ce groupement se compose de :

- VI. Marion BLEIN Architecte à Pézenas,
- VII. Le cabinet, Ici & LA architectes à Lamalou les Bains,
- VIII. La SARL ACEB, Béziers
- IX. Le Cabinet DME Ingénierie à Gignac,
- X. Le BET Pialot Escande, Montpellier.

Il s'est engagé sur un montant de travaux de 820 000 € HT pour un taux de rémunération de 9,5%

Le conseil municipal, après en avoir délibéré décide d'approuver, à l'unanimité, **le choix de cette organisation pour mener à bien la construction du Centre de Loisirs Municipal.**

Détail des votes

Pour	21
Contre	0
Abstention	0

VI. Subvention aux associations

La liste des participations aux divers établissements ainsi que la liste des subventions aux différentes associations loi 1901 pour l'année 2020 proposée au vote est résumée de la façon suivante :

XI. **Contributions, 126 000 €** selon la répartition suivante :

Article 65548 - Autres contributions	
Comité d'œuvres Sociales	15 000.00 €
Article 65541 - contributions aux fonds de compensation	
Syndicat Crèche Halte-Garderie	85 000.00 €
SIVOM Agde	16 000.00 €
Article 657362	
CCAS	10 000.00 €

- Subventions aux associations, 100 000 € selon la répartition suivante :

Article 6574 - Subventions			
Age d'Or	1 250.00 €	0	0
Ailes de la Prade	100.00 €	Cyclo sportif	270.00 €
Amicale personnel municipal	2 750.00 €	Donneurs de sang	360.00 €
Amis de la Pétanque	300.00 €	EVA KRAV MAGA	100.00 €
Art Lyrique	550.00 €	FNACA	190.00 €
Artistes Canton	400.00 €	Foyer Rural	11 700.00 €
Au cœur de Flo	0.00 €	Gazelles	500.00 €
AVSE Ecole primaire	18 550.00 €	Jeunes Sapeurs Pompiers	500.00 €
Bad à Flo	450.00 €	Les Lavandines	500.00 €
Basket Club	3 220.00 €	Ligue contre le cancer	310.00 €
Boule Joyeuse	400.00 €	Los Camins d'Oc	200.00 €
Brasucades	400.00 €	Lou Chivalet	750.00 €
CAF Hérault	1 228.00 €	Mamans Ecole Maternelle	2 808.00 €
Centre Hérault	400.00 €	Monde Combattant	120.00 €
CCAS d'Agde - R.A.M.	507.42 €	Prévention Routière	80.00 €
C.L.I.S. d'Agde	700.70 €	R.A.S.E.D.	631.50 €
C.L.I.S.de Bessan	648.00 €	SOS Florencats	0.00 €
U.L.I.S. Servian	700.00 €	Sulfate de cuivres	550.00 €
Chambre des métiers	352.00 €	Tambourin	2 850.00 €
CFA du Bâtiment de l'Aude	100.00 €	Tennis Club	1 270.00 €
Chasse St Hubert	1 000.00 €	USO Florensac-Pinet	12 200.00 €
		Subventions non affectées	29 704.38 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré décide d'approuver, à l'unanimité, la répartition de ces deux enveloppes telle que présentée.

Détail des votes

Pour	21
Contre	0
Abstention	0

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance

Le Secrétaire de séance : RICARTE Francis